

« Développer son entreprise »

Diagnostic environnemental

Objectifs

- Informer et conseiller l'artisan sur les bonnes pratiques en matière d'environnement
- Vérifier la conformité des pratiques de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation environnementale

Bénéficiaires

Artisans

Contenu de la prestation

- Examen des pratiques environnementales de l'entreprise concernant les rejets (déchets, rejets dans l'air, l'eau, ...)
- Situation énergétique
- Prescriptions et conseils

En pratique

- Visite sur site
- Rédaction d'un document reprenant le diagnostic et les conseils
- Remise du document au chef d'entreprise

Partenaires

- ADEME
- Conseil général d'Indre-et-Loire

Références

Depuis 2002, 170 diagnostics ont été réalisés

Tarifs

- Diagnostic environnemental : 60 euros

Contact

Anna CAIRON
Tél. 02 47 25 24 55
Courriel : acairon@cm-tours.fr
www.cma-tours.fr